

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 3 FÉVRIER 2020

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 3 février 2020 à 19 h 01 en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour soumettre le projet de règlement n° 1274-32 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier, Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

En début d'assemblée, le maire mentionne que le Conseil a adopté le 20 janvier 2020 le projet de règlement n° 1274-32. Il demande ensuite à M. Olivier Van Neste, d'expliquer aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement.

Projet de règlement n° 1274-32 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement des permis et certificats et de régie interne n° 1274 afin de prévoir la possibilité d'obtenir un permis de construction séquentiel pour des travaux d'excavation, fondation ou structure, de revoir la tarification des permis pour installations septiques et de remplacer la définition de Projet de redéveloppement ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

À la suite des explications données, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ce projet de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 05.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier